



**Autorisation d'utilisation de productions d'élèves
et droits à l'image pour les mineurs**

Inscrit au dispositif Lycéens et apprentis au cinéma, votre enfant participe au projet **Mon « Lycéens et apprentis au cinéma » en 180 secondes** au sein de son établissement scolaire.

Le dispositif, coordonné par l'Acap - Pôle régional image (pour l'Académie d'Amiens) et CinéLigue Hauts-de-France (pour l'Académie de Lille), associations loi 1901, reçoit le soutien du Ministère de la Culture (DRAC Hauts-de-France), de la Région Hauts-de-France et du CNC. Avec la participation du Rectorat des Académies d'Amiens et de Lille, de la DRAAF Hauts-de-France, des salles de cinéma, des lycées, des CFA et des MFR associés.

Ce projet des 180 secondes, appel à production vidéo, invite les lycéens et apprentis partenaires à nous raconter, en images et en 180 secondes, leur ressenti face aux films découverts dans le cadre de Lycéens et apprentis au cinéma.

Les productions des jeunes seront ensuite rassemblées sur le site du dispositif laac-hautsdefrance.com et présentées lors d'un temps de valorisation en fin d'année. Pour cela, merci de bien vouloir remplir le coupon ci-joint.

En vous remerciant pour votre précieuse collaboration.

L'Acap – Pôle régional image
Pilote du dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma »

Nom de l'établissement & ville :
Je soussigné(e) (nom, prénom)
représentant légal de (nom, prénom de l'enfant)
demeurant.....

autorise l'Acap – Pôle régional image et CinéLigue Hauts-de-France à présenter et à reproduire sur tous supports, dans un cadre strictement non commercial, les productions vidéos réalisées dans le cadre de l'appel à projet Mon « Lycéens et apprentis au cinéma » en 180 secondes.

Fait à
Le

Signature